



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 décembre 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

N°14

OBJET :
REDYNAMISATION
DES CENTRES
VILLES ET
CENTRES BOURGS

CREATION D'UN
COMITE DE
PILOTAGE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 28 DEC. 2017

Publiée ou notifiée

le : 28 DEC. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL (de la délibération n°1 à la délibération n°31 et de la délibération n°33 à la délibération n°47) - C. BENOIT (à partir de la délibération n°32) - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. DUBESSAY – N. RAY (à partir de la délibération n°6) – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS - R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE (de la délibération n°1 à la délibération n°17 et de la délibération n°19 à la délibération n°47) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - P. SEMET (de la délibération n°1 à la délibération n°10 et de la délibération n°13 à la délibération n°39) - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°28 et de la délibération n°30 à la délibération n°47) – MC. VALLAT – M. MORGAND – JM. BOUREL - N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – F. BOFFETY – M. GUYOT – J. BLETTERY - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET (à partir de la délibération n°2) – C. MALHURET – G. MAQUIN (à partir de la délibération n°2) - E. VOITELLIER (à partir de la délibération n°2) – YJ. BIGNON - B. KADJAN - MC. STEYER – JJ. MARMOL - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme C. BENOIT à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°31), Vice-Présidente.

Mme et M. J. COGNET à MC. VALLAT - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - JM. LAZZERINI à JD. BARRAUD – M. CHARASSE à G. DURANTET – Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. F. MINARD – J. JOANNET, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-12,

Vu le Code de commerce et notamment ses articles L 572-4 et 752-21 à 29,

Vu la délibération du 18 juillet 2013 approuvant le SCOT et son Document d'Aménagement Commercial (DACOM),

Vu la délibération N°12 du conseil communautaire de la CCMB en date du 20 novembre 2014 prescrivant l'élaboration du PLUi de la Montagne Bourbonnaise,

Vu le projet d'agglomération voté le 18 juin 2015 et actualisé le 28 septembre 2017 et notamment ses fiches 2.11 relative aux Maisons de Services Au Public ; 3.1 relative au renforcement des pôles d'équilibre ; 3.2 sur le confortement personnalisé des pôles de proximité,

Vu la délibération du Conseil communautaire de Vichy Communauté n°10 du 16 novembre 2017, approuvant le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public,

Considérant l'évolution préoccupante de la vacance commerciale constatée dans les centres-bourgs et centres-villes de notre territoire à l'image des constats opérés au plan national, résultant notamment des implantations concurrentes en périphérie de l'agglomération ou du cœur urbain, mais également de l'essor du e-commerce,

Considérant les recrutements effectués par les communes de Vichy, Cusset et Saint Germain des Fossés d'animateurs de centre-ville ayant vocation à accompagner la dynamique générale de reconquête de ces cœurs de villes,

Considérant la nécessité de définir une stratégie coordonnée entre l'agglomération et ses communes, afin d'améliorer l'efficacité de l'intervention publique et de contribuer à une véritable dynamisation des centres villes et centres bourgs,

Considérant dans ce cadre que le conseil communautaire sera amené à délibérer au 1^{er} semestre 2018 sur un programme opérationnel visant à accompagner les communes dans leur projet de développement / redynamisation de leur cœur de ville ou village,

Propose au conseil Communautaire :

- La création d'un comité de pilotage regroupant l'ensemble des strates de polarités commerciales et de services du territoire dont la co-présidence sera assurée par la Vice-Présidente à l'aménagement et à l'habitat et le Vice-Président au développement économique : Mme Elisabeth CUISSET et M. Joseph GAILLARD,

- D'arrêter la liste des représentants suivants, sur proposition du bureau communautaire :

Un(e) élu(e) communautaire représentant la commune de Vichy : Mme Charlotte BENOIT

Un(e) élu(e) communautaire représentant la commune de Cusset : M. Jean-Sébastien LALOY

Un(e) élu(e) communautaire représentant la commune de Saint-Yorre : M. Joseph KUCHNA

Un(e) élu(e) communautaire représentant la commune du Mayet de Montagne : M. Gilles DURANTET ou Mme Colette RIBOULET

Un(e) élu(e) communautaire représentant la commune de Vendat : M. Jean-Marc GERMANANGUE

Un(e) élu(e) communautaire représentant la commune de Molles : M. Christophe DUMONT

Un(e) élu(e) communautaire représentant la commune d'Arfeuilles : M. Jacques TERRACOL

Un(e) élu(e) communautaire représentant la commune de Charmeil : M. Franck GONZALES
Un(e) élu(e) communautaire représentant la commune de Serbannes : Mme Christine BOUARD

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- approuve cette proposition,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 décembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 14 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2017 - REDYNAMISATION DES CENTRES VILLES ET CENTRES BOURGS -
CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE

.....
Date de décision: 20/12/2007

Date de réception de l'accusé 28/12/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20DEC2017_14

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20071220-20DEC2017_14-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 14.pdf (99_DE-003-240300426-20071220-20DEC2017_14-DE-
1-1_1.pdf)